



SECTION
DEL
ALLIER

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP**
Section locale **FO DGFIP** de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

DECLARATION LIMINAIRE CAPL 14 NOVEMBRE 2016

Madame la Présidente,

À l'heure où les attaques fusent de tous bords envers les fonctionnaires, **FO-DGFIP 03** rappelle son attachement à la liste d'aptitude, partie intégrante du Statut de la Fonction Publique.

À la DGFIP, la pilule de la fusion ayant été avalée, force est de constater que notre administration rencontre de grosses difficultés pour la digérer. Ses effets sont dévastateurs, rendant exsangues tous nos services.

Les règles de gestion « complexifiées », les plans de qualification dérisoires, les manques de moyens matériels et humains font que nos collègues souffrent cruellement au quotidien, ne tenant que par leur conscience professionnelle. Précisons une fois de plus que la DGFIP, dont les effectifs représentent 5,4 % de l'ensemble de la Fonction Publique d'État, contribue à hauteur de 57,42 % en ce qui concerne la réduction des effectifs de cette même Fonction Publique d'État.

Sur le volet rémunérations, PPCR « Plus Petit Commun des Rémunérateurs » n'est autre qu'une réforme autofinancée par les fonctionnaires et ce, sans garantie au-delà de 2017, avec notamment la transformation d'une partie insignifiante du régime indemnitaire en points d'indice, et la mise en place d'une cadence unique d'avancement qui va supprimer toutes les réductions d'ancienneté.

Pire, PPCR induira une mobilité forcée et une concurrence accrue entre les agents quant à la rémunération dite « au mérite ».

En effet, PPCR consacre d'ores et déjà la mise en place de passerelles entre les 3 versants de la Fonction Publique et a aussi pour objectif, à terme, l'instauration de corps interministériels susceptibles de remettre en cause les statuts particuliers, pour tendre vers un statut unique niant ainsi les spécificités de chaque secteur. Concernant l'ordre du jour de cette CAP locale, vous comprendrez aisément, Madame la Présidente, au vu des arguments développés ci-dessus, que les attentes des agents sont très importantes et au vu des potentialités, inutile de vous dire qu'ils vont là encore être déçus, démotivés, et se sentir abandonnés.

Seulement 3 petites possibilités de promotion pour notre département... rappelons qu'en 2012 notre département avait 12 possibilités de promotion de C en B... Comment ne pas interpréter cela comme un profond dédain de notre direction générale vis-à-vis de ses agents ?

C'est pourquoi **FO-DGFIP 03** appelle l'ensemble des agents de la DGFIP à se mobiliser le 15 novembre afin de se faire enfin entendre !